

28 mars 2013

## QUÉBEC : MISE À JOUR ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

### L'atteinte de l'équilibre budgétaire maintenue pour l'exercice 2013-2014

La crainte de voir les revenus autonomes du gouvernement rater leur cible à cause d'une croissance économique plus faible s'est avérée. Des revenus de péréquation plus élevés et des frais d'intérêt plus faibles contrebalancent en partie cet effet négatif. Toutefois, pour atteindre son équilibre budgétaire en 2013-2014 et le maintenir par la suite, le ministre des Finances doit se résoudre à sacrifier une part de sa marge de manœuvre en pigeant dans ses provisions pour éventualités.

**Tableau 1**  
**État sommaire des opérations**

En M\$	Réel		Prévisions				
	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
<b>Revenus autonomes</b>	<b>50 272</b>	<b>52 942</b>	<b>55 684</b>	<b>58 066</b>	<b>60 052</b>	<b>62 096</b>	<b>64 021</b>
- Variation (%)	6,5	5,3	5,2	4,3	3,4	3,4	3,1
<b>Transferts fédéraux</b>	<b>15 243</b>	<b>15 710</b>	<b>16 425</b>	<b>16 067</b>	<b>16 448</b>	<b>16 853</b>	<b>17 239</b>
- Variation (%)	(1,2)	3,1	4,6	(2,2)	2,4	2,5	2,3
<b>Revenus budgétaires totaux</b>	<b>65 515</b>	<b>68 652</b>	<b>72 109</b>	<b>74 133</b>	<b>76 500</b>	<b>78 949</b>	<b>81 260</b>
- Variation (%)	4,6	4,8	5,0	2,8	3,2	3,2	2,9
<b>Dépenses de programmes</b>	<b>(61 503)</b>	<b>(62 642)</b>	<b>(63 825)</b>	<b>(65 411)</b>	<b>(67 502)</b>	<b>(69 665)</b>	<b>(71 881)</b>
- Variation (%)	2,5	1,9	1,9	2,5	3,2	3,2	3,2
<b>Frais de la dette</b>	<b>(7 348)</b>	<b>(7 822)</b>	<b>(8 516)</b>	<b>(8 535)</b>	<b>(8 652)</b>	<b>(8 749)</b>	<b>(8 934)</b>
- Variation (%)	3,7	6,5	8,9	0,2	1,4	1,1	2,1
Provisions pour éventualités	---	(50)	(200)	(300)	(400)	(400)	(400)
Total des entités consolidées	1 548	1 298	1 485	1 051	1 500	1 600	2 180
Écart à résorber	---	---	---	430	430	430	430
Perte exceptionnelle - Fermeture de Gentilly-2	---	(1 876)	---	---	---	---	---
<b>Surplus (déficit)</b>	<b>(1 788)</b>	<b>(2 440)</b>	<b>1 053</b>	<b>1 368</b>	<b>1 876</b>	<b>2 165</b>	<b>2 655</b>
Fonds des générations	(840)	(936)	(1 053)	(1 368)	(1 876)	(2 165)	(2 655)
Exclusion - Fermeture de Gentilly-2	---	1 876	---	---	---	---	---
<b>Surplus (déficit) au sens de la Loi</b>	<b>(2 628)</b>	<b>(1 500)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Dette brute</b>	<b>183 384</b>	<b>193 641</b>	<b>197 078</b>	<b>201 839</b>	<b>204 637</b>	<b>206 227</b>	<b>207 983</b>
- En % du PIB	53,0	54,2	53,2	52,5	51,2	49,8	48,5
<b>Dette représentant les déficits cumulés</b>	<b>114 122</b>	<b>117 769</b>	<b>116 716</b>	<b>118 648</b>	<b>116 772</b>	<b>114 607</b>	<b>111 952</b>
- En % du PIB	33,0	32,9	31,5	30,9	29,2	27,7	26,1

Source : Ministère des Finances et de l'Économie du Québec

**François Dupuis**  
Vice-président et économiste en chef  
**Benoit P. Durocher**  
Économiste principal

**Yves St-Maurice**  
Directeur principal et économiste en chef adjoint

514-281-2336 ou 1 866 866-7000, poste 2336  
Courriel : [desjardins.economie@desjardins.com](mailto:desjardins.economie@desjardins.com)

## LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES SE SONT ENCORE DÉTÉRIORÉES

Depuis la parution du budget de novembre dernier, les conditions économiques sont moins favorables dans la province en raison de la faiblesse de la demande intérieure et des difficultés des exportations, toujours entravées par la récession en Europe et les problèmes fiscaux aux États-Unis. Ainsi, la croissance du PIB réel du Québec pour l'année 2013 a été réduite à 1,3 %, contre 1,5 % lors du budget de novembre dernier. La hausse prévue pour 2014 a aussi été abaissée de 2,0 % à 1,8 %.

Malheureusement, les risques économiques demeurent orientés à la baisse et les récents événements survenus à Chypre en sont un dur rappel. Nos plus récentes prévisions pour le PIB réel du Québec en 2013 sont d'ailleurs un peu plus faibles que celles utilisées par le ministère des Finances dans sa mise à jour d'aujourd'hui.

## VERS UN RETOUR À L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

La révision à la baisse des perspectives économiques a évidemment des répercussions sur les finances publiques de la province. Les revenus autonomes attendus pour 2012-2013 ont été réduits de 250 M\$, et la baisse s'élève à 565 M\$ pour 2013-2014 et à 575 M\$ pour 2014-2015. Ce manque à gagner sera toutefois contrebalancé par un service de la dette moins élevé (grâce à des taux d'intérêt de long terme plus faibles), des transferts fédéraux plus importants et une utilisation partielle des provisions pour éventualités. Ainsi, le déficit budgétaire projeté pour l'exercice 2012-2013 est maintenu à 1,5 G\$ (en excluant la perte exceptionnelle découlant de la fermeture de Gentilly-2). La cible pour le retour à l'équilibre budgétaire reste également la même, soit en 2013-2014.

Pour y parvenir, le gouvernement du Québec compte sur un contrôle très serré de ses dépenses de programmes. Les hausses prévues pour 2012-2013 ainsi que 2013-2014 ne sont que de 1,9 %. Il s'agit d'un objectif audacieux qui se situe nettement sous la moyenne historique. Selon les informations dis-

ponibles dans les rapports mensuels des opérations financières, le gouvernement du Québec serait toutefois sur la bonne voie de réaliser cet objectif. D'avril à décembre 2012, les dépenses de programmes affichent une progression de 1,8 % par rapport à la même période l'an dernier.

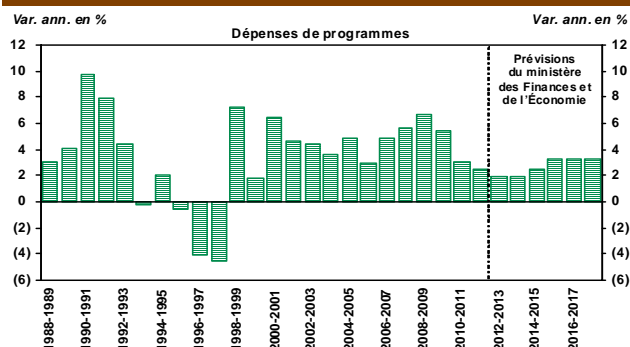
Mentionnons également que le cadre financier du gouvernement du Québec comporte encore un écart à résorber de 430 M\$ à compter de l'exercice budgétaire 2014-2015. Il s'agit d'un montant légèrement supérieur aux provisions pour éventualités que le gouvernement a planifié pour les exercices allant de 2014-2015 à 2017-2018. En réalité, le ministère des Finances ne dispose donc plus d'aucune marge de manœuvre. Or, les risques demeurent orientés à la baisse.

## UN SOULAGEMENT POUR TOUS LES CONTRIBUABLES

Il était clair que la croissance économique n'avait pas répondu aux attentes du ministère des Finances et que les revenus en seraient affectés négativement. Dans ces circonstances, les contribuables avaient peut-être des raisons de s'inquiéter qu'on leur demande de faire encore d'autres efforts; mais ce n'est pas le cas. Même l'augmentation des dépenses découlant de la bonification à l'aide financière aux études a été compensée par une diminution du taux du crédit d'impôt pour les frais de scolarité et d'examen qui passera de 20 % à 8 % à compter de 2013<sup>1</sup>.

Le retour à l'équilibre budgétaire pour l'exercice qui débute bientôt et son maintien pour les suivants ne s'est toutefois pas fait sans sacrifice pour le ministre. Il a dû piger dans ses provisions pour éventualités, ce qui lui enlève une marge de manœuvre pour les années qui viennent. Le contrôle serré des dépenses reste donc l'élément le plus critique pour l'atteinte de ses objectifs et l'on sait que cela demeure un grand défi.

La croissance prévue des dépenses de programmes est faible d'un point de vue historique



Source : Ministère des Finances et de l'Économie du Québec

<sup>1</sup> Toutefois, pour l'année 2013, si ces frais sont payés à l'égard d'une formation ou d'une session d'études débutée avant le 28 mars 2013, ou à l'égard d'un examen fait avant le 1<sup>er</sup> mai 2013, le taux de 20 % s'appliquera. Ce taux de 20 % continuera aussi de s'appliquer à l'égard des frais reportés d'une année antérieure.